

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D' APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Travaux

Objet du marché : La présente consultation porte sur l'aménagement d'une péniche " Freycinet " en une péniche culturelle polyvalente accueillant du public dans la commune des Pavillons-sous-Bois.

Identification du pouvoir adjudicateur:

Commune des Pavillons-sous-Bois,
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France
Tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Représentant légal du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Mode de passation : Marché passé en vertu de l'article 28 du code des marchés publics (procédure adaptée).

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 1^{er} septembre 2007 jusqu'au 30 avril 2008

Lieux d'exécution des prestations : 93320 Les Pavillons sous Bois.

Variantes : Le présent marché à procédure adaptée est lancé avec une variante libre, qui ne pourra pas porter sur l'objet du marché.

Mode de dévolution :

Lot(s) 1. -

Chaudronnerie navale, métallerie, pont, tous travaux concernant le chantier naval
C.P.V. - Objet principal : 50242000.

Lot(s) 2. -

Emménagements intérieurs, menuiserie Bois et Métal, agencement mobilier, parquet
C.P.V. - Objet principal : 50245000
Objets supplémentaires : 454220000.

Lot(s) 3. -

Monte-Handicapé

C.P.V. - Objet principal : 50242000

Objets supplémentaires : 50245000

Lot(s) 4. -

Électricité - courants forts/courants faibles

C.P.V. - Objet principal : 50245000

Objets supplémentaires : 74231410

Lot(s) 5. -

Plomberie - chauffage - climatisation-Ventilation

C.P.V. - Objet principal : 50242000

Objets supplémentaires : 45330000

45331000

45331210

Type de marché de travaux : exécution.

CPV : Objet principal : 50242000

Objets supplémentaires : 50245000

50244000.

Lieu d'exécution : 93 320 Pavillons-Sous-Bois.

Code NUTS : FR.

Options : lot n°1: Fourniture et pose de 8 hublots DN 500 sur la coque, fourniture et pose de chandeliers et filières (garde-corps) en inox, fourniture et pose de lame de bois étuvés.

Lot n°2: Parquet de la salle en bambou type Artépy ou équivalent, doublage de la coque (parties verticales) avec des membrures visibles.

Lot n°4: 68 spots encastrés au sol entre les membrures, spots declic ou équivalent gris argent out 65 ref 111019 avec lampe led blanc.

Lot n°5 : chauffage et rafraîchissement par pompe à chaleur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant) : Le groupement solidaire de candidats est autorisé : dans ce cas, l'acte d'engagement ainsi que les annexes financières devront être co-signés par tous les membres du groupement et le nom du mandataire expressément désigné. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter, pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Cautionnement et garanties exigés : il sera fait application, d'une retenue de garantie sur les paiements à intervenir de 5% sur le montant de chaque acompte payé au titulaire. Cette retenue sera restituée à l'expiration de la période de garantie définie à l'article 44.1 du C.C.A.G, conformément aux dispositions de l'article 101 du code des marchés publics.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, avec l'accord préalable du maître d'ouvrage, par une caution personnelle et solidaire (article 100 du code des marchés publics).

Si l'entrepreneur demande qu'une caution personnelle et solidaire (ou une garantie à première demande) soit substituée à la retenue de garantie, la constitution de la dite garantie se fera en

une seule fois, au plus tard lors de la demande de paiement correspondant au premier acompte.

Lieu de retrait du dossier de consultation:

Le dossier sera retiré à la Direction des Services Techniques, bureau 11, Hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois. Les candidats devront munir leur coursier d'un ordre signé par le représentant légal de l'entreprise pour retirer le dossier. Sur demande écrite, le dossier pourra être envoyé par voie postale ou par mail. Les candidatures et les offres ne peuvent pas être transmises par voie électronique.

Documents contractuels et documents additionnels – conditions d'obtention :

Date limite d'obtention : le 25/06/07 à 16 heures 00.

Critères de sélection des candidatures : Les conditions d'élimination des capacités des candidats seront les suivants :

- candidatures non recevables en application des articles 43, 44, 45 du code des marchés publics ;
- candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés sauf si, et ce conformément à l'article 52 du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur constatant que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, décide de demander à tous les candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai identique de 3 jours ;
- candidats dont les niveaux de capacités professionnelles, techniques et financières par rapport à la prestation, objet de la consultation, sont insuffisantes.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

1. Imprimé DC 4 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales,
2. Imprimé DC 5 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales. Les mentions du capital et du Chiffre d'Affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante, **disponibles à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>**
3. En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
4. Une déclaration sur l'honneur, signée et datée, justifiant que le candidat :
 - a satisfait à ses obligations fiscales et sociales,
 - n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - n' a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ;
 - n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9, et par l'article 450-1 du Code Pénal, ainsi que par le deuxième alinéa de l'article L 152-6 du Code du Travail et par l'article 1741 du Code Général des impôts,
 - Pour les personnes assujetties à l'article L323-1 du code du travail (les entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à 20 salariés): une déclaration sur l'honneur, signée et datée, justifiant que le candidat, au cours de l'année précédent celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, a satisfait à la déclaration

annuelle visée à l'article L323-8-5 du code du travail ou s'il en est redevable versé la contribution visée à l'article L323-8-2 du code du travail,

- La liste des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise,
- pour les lots n°1, 2,3 certification Qualibat ou équivalent.

Date limite de réception des offres : le 25/06/2007 à 16h00.

Jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- critère 1: le prix : 60
- critère 2 :la valeur technique de l'offre jugée à travers un mémoire technique : 40

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

L'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics. Le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie. Il ne sera pas accordé d'avance facultative. En application des articles 17 et 18 du code des marchés publics, les prix du marché seront fermes.

Langue dans laquelle les candidatures et les offres ainsi que les documents de présentation associés doivent être rédigés : le français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : le pli contenant la candidature et l'offre est transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale ou remis à la Direction des Services Techniques, bureau 11, Hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois contre récépissé, du lundi au vendredi de 9 heures-12 heures et de 13h30 à 18h.

Les candidats transmettent leur offre sous enveloppe cachetée. Cette enveloppe porte l'indication du marché auquel l'offre se rapporte

Modalités d'attribution du marché : le marché sera attribué soit à une entreprise, soit à un groupement d'entreprises.

Renseignements complémentaires :

la date limite des questions est fixée au 11 juin 2007. Pour la visite, les candidats pourront se rendre sur place, pour cela ils devront prendre contact au préalable avec M. POPOVIC au 01-48-02-75-66. marché non périodique. Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui. Le marché est un marché à prix global forfaitaire passé en application de l'article 17 du Code des Marchés Publics.

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de cergy pontoise 14 boulevard de l'hautil B.P. 30322, 95027 Cergy Pontoise Cedex, tél. : 01-30-17-34-57,

courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, télécopieur : 01-30-17-34-69, adresse internet : http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr/ta/cergy_pontoise/index.shtml.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire(Recours hiérarchique).recours contentieux:dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise. . .

Date d'envoi du présent avis au site de la ville : 25 mai 2007